



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects Division (SPD)/Division de Projets
Spéciaux (DPS)

Terrasses de la Chaudière 4th Floo

Terrasses de la Chaudière 4e étage

10 Wellington Street,

10 Wellington Street,

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Business Partner Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation U8210-199175/A	Amendment No. - N° modif. 009
Client Reference No. - N° de référence du client U8210-199175	Date 2020-02-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XU-002-37089	
File No. - N° de dossier 003xu.U8210-199175	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-03-09	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Belcaid, Sidi M.	Buyer Id - Id de l'acheteur 003xu
Telephone No. - N° de téléphone (613) 204-9619 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LA MODIFICATION N° 009 À LA DEMANDE DE PROPOSITION A POUR BUT DE :

- A. Répondre aux questions reçues des fournisseurs de l'industrie; et
- B. Modifier la DP.

PARTIE A : QUESTIONS ET RÉPONSES

Question #020

Référence:

Date de clôture des soumissions

Question #020:

Le Canada pourrait-il prolonger la date de clôture des soumissions?

Réponse #020:

Le Canada accorde une prolongation de la date de clôture des soumissions. La nouvelle date de clôture des soumissions est le **9 mars 2020**. Veuillez noter qu'en raison du calendrier de la MTI de l'OPIC, le Canada n'a pas l'intention de prolonger la date de clôture des soumissions.

Question #021

Référence:

Évaluation technique

Question #021:

Sur la base de la réponse n° 016 de la modification n° 007, nous avons besoin de clarifications sur la définition de la durée totale du contrat. Veuillez confirmer que par durée totale du contrat, le Canada signifie la durée entre la date de début et la date de fin du contrat attribué. Par exemple, si le Canada avait attribué un contrat dont la date de début était septembre 2017 et se terminait en août 2019. Dans ce cas, la durée totale du contrat est de 24 mois. Est-ce conforme à la définition du Canada sur la durée du contrat?

Réponse #021:

Oui, ce qui précède est conforme à la définition du Canada sur la durée du contrat.

Pour clarifier davantage la question n° 016 de la modification n° 007, veuillez noter ce qui suit. Pour déterminer la durée du ou des contrats de référence que le soumissionnaire fournit en réponse à CO-9, le Canada prendra en compte la durée entre la date de début du contrat de référence et la date de fin du contrat de référence. En d'autres termes, pour déterminer si l'exigence prévue à la section III, partie (e) du CO-9 est satisfaite, le Canada prendra en compte la durée entre la date de début du contrat de référence et la date de fin du contrat de référence et ne limitera pas la mesure de la durée uniquement aux périodes du contrat de référence pour lesquelles un soutien à l'approvisionnement a été fourni.

Question #022

Référence:

Durée d'un contrat

Question #022:

Le Canada pourrait-il fournir un exemple de calcul de la durée d'un contrat?

Réponse #022:

Oui, un exemple est fourni ci-dessous.

Si le Canada attribue un contrat le 15 avril 2020 avec une période initiale de contrat de deux (2) ans et des options irrévocables pour prolonger la durée du contrat de trois (3) périodes supplémentaires d'un (1) an, alors :

- Si le Canada décide de ne pas exercer les périodes d'option, la durée du contrat serait du 15 avril 2020 au 14 avril 2022 (soit vingt-quatre mois);
- Si le Canada décide d'exercer la première période d'option, la durée du contrat serait du 15 avril 2020 au 14 avril 2023 (soit trente-six mois);
- Si le Canada décide d'exercer la deuxième période d'option, la durée du contrat serait du 15 avril 2020 au 14 avril 2024 (soit quarante-huit mois); et
- Si le Canada décide d'exercer la troisième période d'option, la durée du contrat serait du 15 avril 2020 au 14 avril 2025 (soit soixante mois).

La durée du contrat est le temps écoulé entre la date de début du contrat et la date de fin du contrat.

PARTIE B : RÉVISIONS DE LA DP

Aucune modification n'a été apportée à la demande de propositions à la suite à cette demande de modification à la DP.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS
DEMEURENT INCHANGÉS.**